



ANNEE 2013



AGEFOS PME

PAYS DE LA LOIRE / POITOU-CHARENTES

Les Emplois d'Avenir dans les Associations Sportives

- Enquête et point d'étape au 30 octobre 2013 -



Sport : les Emplois d'Avenir intéressent près de 60 % des structures associatives sportives des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes.

Depuis le mois de juin 2013, AGEFOS PME Pays de la Loire / Poitou-Charentes informe et accompagne les adhérents de sa filière Sport () pour la mise en œuvre des Emplois d'Avenir dans un territoire fort de plus de 3 000 structures associatives réparties sur 9 départements. Atout Projets, le service relation clients de l'OPCA, publie aujourd'hui les premiers résultats sur la base d'un échantillon de 350 répondants.*

Les Emplois d'Avenir sont loin de laisser indifférents les structures du Sport puisque **59 %** (fig. 1) **voient dans cette mesure un levier pouvant répondre à leurs besoins et aux aides financières qui lui sont associées.** Accompagnées par AGEFOS PME et ses partenaires (l'Etat, le Conseil Régional, le FPSPP, les Missions Locales, Agefiph...), ces structures associatives étudient actuellement le dispositif avec les conseillers AGEFOS PME, au regard de leurs intentions de recrutement. **31 % d'entre elles souhaitent embaucher au cours des mois qui viennent,** essentiellement pour des postes d'éducateurs sportifs et des administratifs (fig.2), en CDD (54 %), ou en CDI (26 %). Pouvant être couplé à ces deux formes de contrats, le dispositif Emplois d'Avenir a déjà remporté l'adhésion de 14 % des répondants qui vont y avoir recours, ou qui viennent de le mobiliser (fig.3). La réflexion se poursuit chez les autres.

Conformément à ses engagements (**), AGEFOS PME continue sa communication et l'intensifie pour les 49 % qui ne connaissaient pas ou mal ce dispositif avant l'enquête, et ce, malgré l'information qui en a été faite. Des rendez-vous sont prévus avec les conseillers AGEFOS PME : mise en relation des employeurs avec les prescripteurs Emplois d'Avenir pour leur donner les outils d'aide à la décision adaptés à leurs projets. Le financement des actions de formation, inhérentes à l'intégration durable dans l'emploi des personnes embauchées, est assuré par AGEFOS PME, le FPSPP, le Conseil Régional, l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées).

(*) AGEFOS PME est un acteur du monde sportif et finance 1 484 095 € de formations pour ce secteur par an, correspondant à 104 996 heures de formation sur les régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes. 1 709 structures-employeurs nous ont fait confiance pour les accompagner dans le développement des compétences, et la qualification des salariés de leur club.

(**) cf Convention SPORT



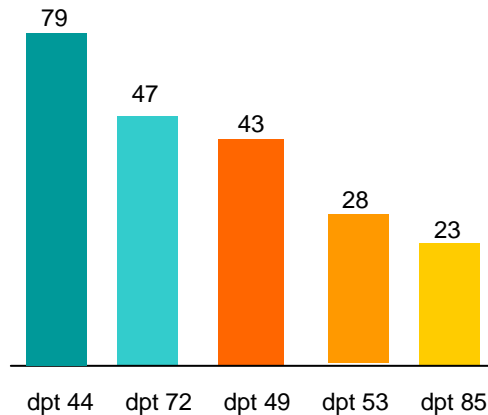
Les résultats de l'enquête menée en Pays de la Loire et en Poitou-Charentes

Plus de 3 000 structures associatives, comptant essentiellement moins de 10 salariés (95%), sont concernées par l'enquête Emplois d'Avenir, menée par Atout Projets, le service relation clients d'AGEFOS PME sur les régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

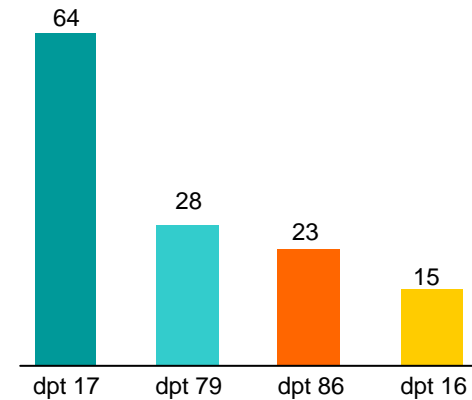
350 d'entre elles ont déjà répondu et se sont prononcées sur ce dispositif.



220 structures ont répondu à l'enquête en **Pays de la Loire**



130 structures ont répondu à l'enquête en **Poitou-Charentes**



Les Emplois d'Avenir intéressent près de 60 % des structures associatives du SPORT :

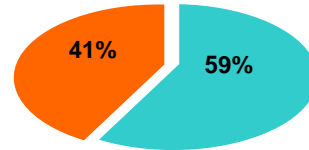
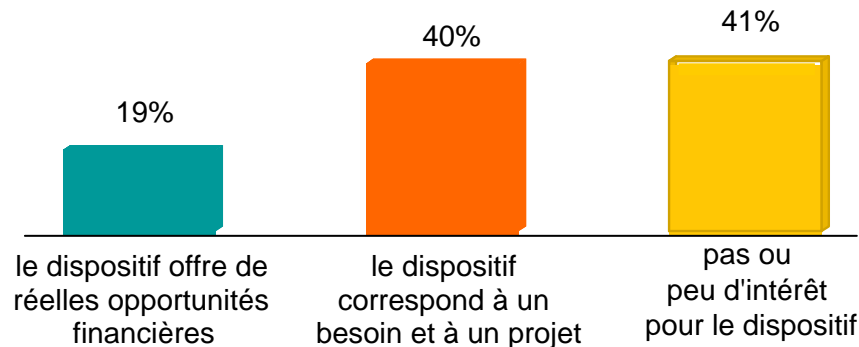


Fig. 1 ■ intérêt pour le dispositif ■ pas ou peu d'intérêt pour le dispositif

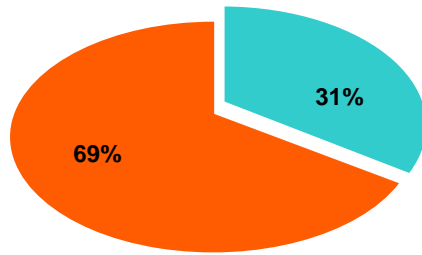
A la question : « *Qu'est-ce qui vous motive ou qui pourrait vous motiver, suite à la présentation du dispositif, dans le recours aux Emplois d'Avenir ?* »

Les emplois d'avenir apparaissent comme un levier pouvant répondre à leurs besoins quant à la configuration du dispositif sur le fond, et aux aides financières qui lui sont associées...



...Toutefois, d'autres structures (41 %), manifestent peu d'intérêt pour le dispositif.

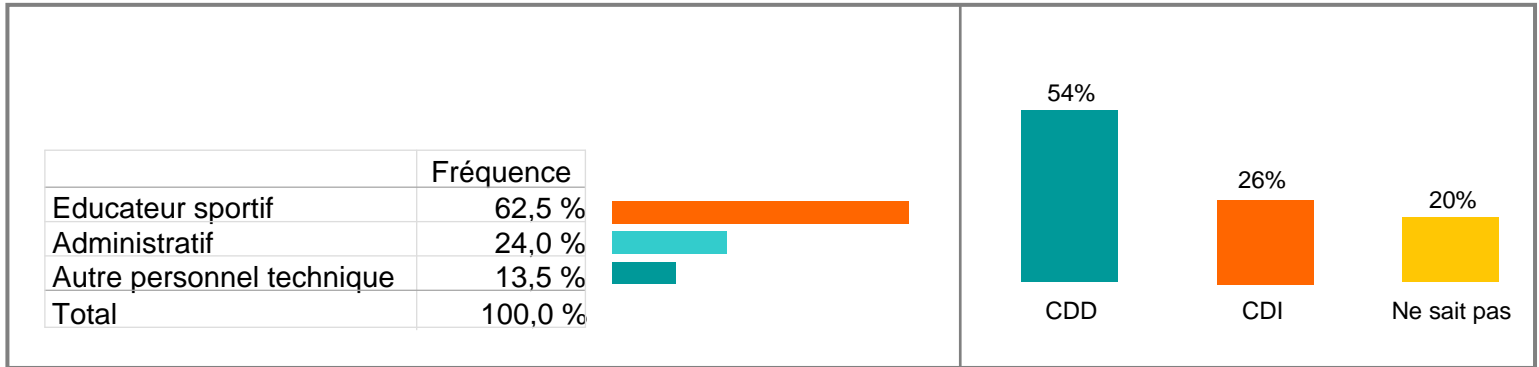
En vue d'embaucher, 1 employeur sur 3 étudie actuellement le dispositif Emplois d'Avenir avec son conseiller AGEFOS PME.



A la question : « Votre structure a-t-elle l'intention de recruter dans les 6 mois à venir ? »

31 % souhaitent en effet embaucher au cours des mois qui viennent...

Fig. 2 ■ Oui ■ Non



...essentiellement pour des postes d'éducateurs sportifs et des fonctions administratives, en CDD ou en CDI.

Nombreuses sont les structures qui recherchent aussi du personnel polyvalent.

A la question : « Connaissez-vous le dispositif Emplois d'Avenir qui permet à des employeurs de recruter des jeunes de 16/25 ans et de bénéficier d'aides de l'Etat ? »
Le dispositif a déjà remporté l'adhésion de 14 % des répondants qui vont y avoir recours, ou qui viennent de le mobiliser. La réflexion se poursuit chez les autres...

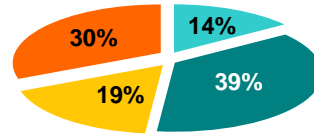


Fig. 3

- je connais et je vais recruter en EAV (ou je recrute)
- oui, je connais bien
- j'en ai entendu parler mais je ne connais pas assez
- non, je ne connais pas du tout

A la question : « Par qui avez-vous eu connaissance des Emplois d'Avenir, avant cette enquête ? »

Conformément à ses engagements, AGEFOS PME continue sa communication et l'intensifie pour les 49 % de répondants, qui ne connaissaient pas ou mal ce dispositif avant l'enquête, et ce, malgré l'information qui en a été faite ».

